



Département de l'Oise
Arrondissement de Clermont
Canton de Pont-Sainte-Maxence

MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LONGUEAU

CONSEIL MUNICIPAL DU 31/05/2021 19H00.

Présents : M. Denis MESSIO, M Philippe POULAIN, Mme Michelle CHAMBRELENT, M Eric BARRUET, Mme Aude DEFOSSEZ, Mme Elisabeth BEBEN, M Jean-Pierre WRZOCHOL, Mme Virginie LEHMANN, M François LAURENT, Mme Isabelle JADAS, M Teddy PEZANT, Mme Nadège ROELENS, M Médéric PARROT, M Patrick RODRIGUEZ.

Absent (e, s, es) excusé (e, s, es) : Mme Catherine HIEGEL ayant donné procuration à M Médéric PARROT.

A été nommé (e) secrétaire : M François LAURENT.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du 12 avril 2021.
- Modification emploi du temps du personnel : suppression et création.
- Délibération fonds de concours à la CCPOH.
- Approbation programme Oise Habitat (ferme BOURGEOIS).
- Emploi été.
- Tarif cantine.
- Dénomination de voie nouvelle OPAC et n° postaux.
- Délibération opposition au transfert du PLUi vers la CCPOH.
- SITTEUR : décision modificative budget assainissement.
- Cantine/périscolaire : choix de l'architecte.
- CLECT (avec avis favorable du conseil municipal et désignation des délégués).
- Jurés d'assise.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 12 AVRIL 2021.

Celui-ci est approuvé à la majorité.

Vote pour : 13.

Vote contre : 2

MODIFICATION EMPLOI DU PERSONNEL. (Délibération n°2021-01-31/05)

Monsieur Eric BARRUET avise qu'un des membres du personnel, souhaite à compter du 01/09 prochain ne plus être mis à la disposition de la CCPOH pour le périscolaire. Elle devrait faire valoir ses droits à la retraite dans les prochaines années mais souhaite conserver pour l'instant son emploi à la restauration scolaire, il propose de modifier l'emploi de la façon suivante :

- La création d'un poste d'adjoint technique à : 15h/45^{ème} hebdo.
- La suppression d'un poste d'adjoint technique à : 11h81^{ème}/mois.

D'autre part, les besoins d'entretien des locaux ayant évolué, il propose également de modifier l'emploi du temps d'un adjoint technique de la façon suivante :

- La création d'un poste d'adjoint technique à : 35h/hebdo.
- La suppression d'un poste d'adjoint technique à : 32h50ème.

Vote pour 15.

FONDS DE CONCOURS CCPOH. (Délibération n°2021-02-31/05)
--

La CCPOH va mettre en place à partir de cette année, des fonds destinés aux communes pour des dépenses dont l'intercommunalité n'a pas de compétence.

Monsieur le Maire propose de déposer les dossiers ci-dessous afin de pouvoir bénéficier du Fonds de concours:

Priorité 1 :

- Salle polyvalente : étanchéité, isolation thermique, anti-condensation par polyuréthane projeté pour : 56 052 € H.T

Priorité 2 :

- Acquisition d'un columbarium pour : 7 350 € H.T.
- Acquisition de 5 cavurne pour : 1 437.50 H.T

Le montant global de l'aide s'élèvera à environ 9 000 €.

Vote pour : 15

PROGRAMME OISE HABITAT (ferme BOURGEOIS). (Délibération n°2021-03-31/05)

Monsieur le Maire a été saisi d'une demande au sujet du transfert de compétence administrative et financière auprès de Oise Habitat qui va récupérer l'intégralité du dossier Il s'agit d'approuver :

- Le programme des constructions de 9 lots à bâtir et de 14 logements sociaux.
- La désignation de OISE HABITAT en qualité d'opérateur
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer, avec l'Etablissement Public Foncier Local des territoires Oise & Aisne, tout document relatif à ce dossier.
- D'autoriser la cession par l'EPFLO, au profit de OISE HABITAT, de l'emprise foncière constituée des parcelles cadastrées section A 666, A 667, A 1453, aux conditions financières fixées.

Vote pour 15.

EMPLOIS D'ETE.
(Délibération n°2021-04-31/05)

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de recruter du personnel pour remplacer le personnel titulaire pendant les congés d'été.

Il est proposé de recruter 3 agents contractuels à 35h/hebdo pour une période allant du :

- 02/08/2021 au 15/08/2021 pour 2 adjoints techniques.

- 02/08/2021 au 31/08/2021 pour 1 adjoint technique.

Vote pour : 15.

TARIF CANTINE.
(Délibération n°2021-05-31/05)

Monsieur Eric BARRUET informe qu'au 30/04 11 127 repas ont été servis pour une estimation d'environ 14 000 repas à la fin de l'année scolaire.

Compte tenu du déficit envisagé, il propose de maintenir pour la 7^{ème} année consécutive le prix du repas de la restauration scolaire et de la garde des enfants pendant le temps du midi à 4.90 € pour l'année scolaire 2021/2022.

Vote pour : 15

DENOMINATION ET NUMEROS VOIE NOUVELLE OPAC
(Délibération n°2021-06-31/05)

Le lotissement dont le propriétaire était Monsieur CHAR et qui a été repris par l'OPAC arrive en fin de construction, il est nécessaire de lui attribuer une dénomination ainsi que des numéros. Monsieur le Maire propose un plan et 2 solutions :

- Impasse de l'Equipée (nom du lieu-dit).
- Impasse René Char (poète résistant décédé dans les années 80).

Vote pour impasse de l'Equipée et la numérotation proposée en pièce jointe:14.

Vote pour impasse René Char et la numérotation proposée en pièce jointe : 1

OPPOSITION AU TRANSFERT PLUi VERS LA CCPOH
(Délibération n°2021-07-31/05)

Monsieur le Maire rappelle que cette décision a déjà été prise lors du conseil municipal du 23/11/2020 mais qu'en raison de la crise sanitaire, les délais ont été repoussés. Les organismes du SIMOH ainsi que la DDT (Direction Départementale des Territoires) demandent aux membres du conseil de se prononcer à nouveau pour respecter le délai de la prise de décision dans les 3 mois précédant la date du 1^{er} juillet 2021.

Vote pour : 15.

DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT
(Délibération n°2021-08-31/05)

A la demande du trésorier, il convient de ne plus amortir l'étude et les travaux qui ont été effectués sur la dorsale Nord que la commune rembourse tous les ans au SITTEUR. Ces travaux doivent pour nous, être pris en charge en fonctionnement et non plus en investissement. Il convient de régulariser les écritures par la décision modificative ci-dessous. Pour ce qui concerne les écritures passées depuis le début des travaux :

- Article 1068 (dépendances d'investissement) : + 103 720,36 €.
- Article 2158 (recettes d'investissement) : + 103 720,36 €.

Pour régulariser les écritures du budget et passer le versement au SITTEUR en fonctionnement :

- Article 2158 (dépendances d'investissement) : + 27 000,00 €.
- Article 021 (recettes d'investissement) : - 27 000,00 €.
- Article 023 (dépendances de fonctionnement) : - 27 000,00 €.
- Article 628 (dépendances de fonctionnement) : + 27 000,00 €.

Vote pour 15.

CANTINE/PERISCOLAIRE – CHOIX DE L'ARCHITECTE
(Délibération n°2021-09-31/05)

Après présentation de l'analyse des offres de maîtrise d'œuvre établie par l'ADTO (assistant maître d'ouvrage), Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de valider le choix de l'architecte.

Quatre cabinets d'architecture ont postulé :

- BAUER.
- ATELIER D'ARCHITECTURE.
- C-VERCOUTERE.
- ATELIER 19.

Proposition pour le cabinet à qui la meilleure note a été attribuée : cabinet BAUER pour un montant de 78 278,88 € H.T.

Vote pour : 11.

Abstention : 4.

(Monsieur le Maire et Monsieur Patrick RODRIGUEZ se sont abstenus pour raison de connaissance personnelle des cabinets ayant postulés).

**DESIGNATION DE REPRESENTANTS A LA CLECT (Commission Locale d'Evaluation des
Charges Transférées) DE LA CCPOH.
(Délibération n°2021-10-31/05)**

Suite à la mise en place de la CLECT, la CCPOH demande aux communes membres de désigner deux représentants (1 titulaire, 1 suppléant) ainsi que deux représentants supplémentaires.

Candidatures : - Titulaire : Monsieur Denis MESSIO (Maire).
- Suppléant : M Philippe POULAIN.
- Représentants supplémentaires : Monsieur Eric BARRUET et
Madame Michelle CHAMBRELENT.

Vote pour : 13.
Abstention : 2.

JURES D'ASSISE

Monsieur le Maire rappelle la procédure et demande deux volontaires pour le tirage au sort, Mesdames Nadège ROELENS et Virginie LEHMANN se portent volontaires.

Page	n° ligne	NOM ET PRENOM	ADRESSE	DATE DE NAISSANCE
99	5	VANGELDEREN Thierry	5 rue du Marais	19/11/47
41	2	GAILLIARD/TRANEL Anne-Marie	20, rue de l'Eglise	24/12/39
41	3	GALLISSOT/BEAUDOUIN Monique	64, rue de Paris	16/08/34

INFORMATIONS	
--------------	--

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES :

Les dates retenues sont les 20 et 27/06/2021 à la salle polyvalente. Afin de permettre l'installation et le rangement de la salle de scrutin, les enfants de la restauration scolaire feront un pique-nique le vendredi et le lundi de chaque tour.

RECRUTEMENT :

AGENT DU PATRIMOINE A LA MEDIATHEQUE :

Cinq personnes ont été reçues, sur les cinq, trois ont été sélectionnées, un point sera fait avec Isabelle JADAS.

ADJOINT ADMINISTRATIF POUR LE SECRETARIAT :

Trois personnes seront reçues, pour un poste à ½ temps.

RUE DU LAVOIR :

Des riverains se sont plaints de la vitesse excessive rue du Lavoir, pendant 2 mois, 2 dispositifs seront installés en expérimentation avant un choix définitif de modification ou pas dans ce secteur.

DUEZ – TRAVAUX INEDIS :

Suite aux travaux réalisés, il reste des nids de poule et d'autres travaux à terminer, Monsieur Jean-Pierre WRZOCHOL à vu un responsable de l'entreprise qui lui a certifié que le nécessaire serait fait.

VILLAGE ESTIVAL :

Compte tenu de la situation sanitaire et des contraintes probables, la manifestation a été annulée par le Conseil Départemental.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à

Denis MESSIO	Philippe POULAIN	Michelle CHAMBRELENT	Eric BARRUET	Aude DEFOSSEZ
Elisabeth BEBEN- MARQUE	J-Pierre WRZOCHOL	Virginie LEHMANN	François LAURENT	Isabelle JADAS
Teddy PEZANT	Nadège ROELENS	Médéric PARROT	Catherine HIEGEL	Patrick RODRIGUEZ
		Pouvoir de Catherine HIEGEL	Pouvoir à Médéric PARROT	